



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**

AFB
association



Conseil d'administration du 25 novembre 2019

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni le 25 novembre 2019 à 20h00 à la Maison de quartier des Prés-de-Vaux à Besançon.

Présents : Michel Rouge, Patrick Dignac, Alexandre Jury, Daniel Orcel, Gérald Demoulin, Christophe Gras, Léa Bottagisi, Benjamin Goizet

Excusés : Pierre Daguet, Jean-Bernard Lemoine.

Invité : Laura Martinez (doctorante Université de Franche-Comté)

Point trésorerie, comptabilité, adhésions

Cotisations : 940 €

Dons : 832 €

Subventions : 500 € (Ville)

Alexandre Jury présente le compte intermédiaire de résultats qui est à l'équilibre, et indique que la vente de produits dérivés (mugs, tapis de souris, montres ...) lors des journées du patrimoine permet d'augmenter le montant global des produits.

Les membres du conseil évoquent les différentes possibilités qui permettraient d'augmenter le nombre de ventes de produits dérivés, et notamment de mieux organiser ces ventes lors des journées du Patrimoine (personne(s) dédiée(s)).

Benjamin Goizet évoque également la possibilité de déposer des objets à l'Office du Tourisme.

Léa Bottagisi évoque la possibilité de participer à un forum des associations pour augmenter la visibilité de l'association.

Alexandre Jury indique qu'une campagne de communication sur Facebook (achat de publicités Facebook) sera mise en place avant Noël, avec un visuel présentant l'ensemble des produits disponibles.

Le nombre d'adhésions est de 94, Alexandre Jury indique qu'une campagne de rappel d'appel à cotisation a été effectuée fin octobre, d'autres adhésions ont été enregistrées dans les dernières semaines. L'objectif est de dépasser le seuil de 100, la campagne de communication sur Facebook devrait aider à atteindre cet objectif.



Etude de faisabilité

Alexandre Jury annonce que la demande de subventions déposée auprès du conseil régional a été acceptée. La région financera 50% du montant TTC des 2 études (technique et touristique) à condition que l'opération soit réalisée dans les 2 ans (montant par rapport aux devis : 16 600 euros TTC).

Alexandre Jury indique qu'il reste à trouver des financements pour les 50% restants et indique que, par expérience, il pourrait rester 10 à 20% à payer par l'association.

Il est mentionné que la collecte de fonds organisée l'an dernier dans l'objectif de racheter la gare haute a permis de collecter 4000 euros qui pourraient être mobilisés.

Daniel Orcel évoque la possibilité de louer les locaux si l'association devenait propriétaire de la gare haute, ce qui pourrait dégager environ 400 euros par mois.

Patrick Dignac et Alexandre Jury indiquent qu'il n'est pas possible de privatiser facilement un logement social.

Patrick mentionne également que désormais cela ne fait plus sens que l'association soit propriétaire de la gare haute, notamment par rapport aux charges (financières et administratives) que cela ferait peser sur l'association. Il est indiqué qu'il serait possible d'avoir plusieurs propriétaires, Ville de Besançon et/ou communauté urbaine.

L'association pourrait ensuite assurer la gestion d'activités commerciales dans le bâtiment (par exemple à destination des professionnels : location d'espaces de réunions, apéritifs d'entreprises, ...), mais cela reste à déterminer dans le cadre des études qui seront menées.

Le CA prend la décision de demander une subvention à la communauté urbaine du grand Besançon auprès du bon interlocuteur (un contact doit être fourni à l'association par Ludovic Fagaut, candidat aux prochaines élections municipales). Le fait que le conseil régional ait accepté la demande de subventions devrait faciliter l'acceptation de la communauté urbaine.

Alexandre Jury indique que le dossier de présentation qui sera envoyé à la communauté urbaine sera transmis préalablement aux membres du conseil.

Point sur les rencontres des candidats aux élections municipales

Alexandre Jury indique qu'il a rencontré brièvement Eric Alauzet (candidat LREM) lors des Journées du Patrimoine (septembre 2019). Courant octobre, ce candidat a indiqué dans la presse qu'il inclurait dans ses pistes de réflexions le sujet du funiculaire et notamment le financement des études de faisabilité.

Patrick Dignac indique avoir rencontré Nicolas Bodin (candidat PS, "L'équipe") qui avait été sollicité par l'association. Le candidat a été reçu par Patrick sur le site du funiculaire et a visité l'ensemble des locaux. Le candidat s'est montré très intéressé.



Les Amis du Funiculaire de Besançon

AFB
association



Patrick indique également avoir fait visiter le site à Ludovic Fagaut (candidat LR). Le candidat s'est montré également très intéressé, et a posé de nombreuses questions, très probablement dans l'optique d'obtenir des informations pour permettre de mettre le sujet du funiculaire dans son programme.

Le CA décide qu'il serait judicieux de transmettre le document de travail (utilisé dans le dossier de demande de subventions) à Éric Alauzet pour lui permettre d'avoir également toutes les informations utiles, et, l'informer que l'étude de faisabilité sera subventionnée par la région et que l'association tient à sa disposition le cahier des charges de cette étude.

Il est indiqué que Anne Vignot (candidate EELV) a été sollicitée mais pas de réponse reçue à ce jour.

CCH

Patrick Dignac rappelle l'existence depuis 2012 d'un partenariat entre le CCH Bregille, Prés de Vaux, Clairs-Soleils, Vareilles et l'association.

Les journées du Patrimoine ayant eu lieu en même temps que la brocante des Prés de Vaux, certains membres du CCH n'ont pas pu être présents sur le site du funiculaire.

La fréquentation du site lors de ces journées est estimée entre 600 et 800 personnes sur les 2 jours. Il est rappelé que le nettoyage de la voie a été réalisé par la Ville suite à la demande du CCH.

Patrick indique que l'animation avec les chariots à l'évitement central a bien fonctionné avec le public.

Concernant l'animation musicale en gare haute, aucun membre n'a d'information précise sur l'impact, mais il est rappelé que l'on a pas affaire à un public captif lors de ces journées.

Patrick évoque également la balade "Art nouveau" organisée par l'Office de Tourisme et le CCH, qui passait par le funiculaire et qui a permis d'avoir des visiteurs supplémentaires lors de la journée du dimanche.

Patrick informe les membres du conseil qu'il a sollicité auprès du CCH une aide de 5000 euros pour le financement de l'étude de faisabilité, demande qui n'a pas été acceptée.

Patrick a néanmoins sollicité un financement moindre auprès du CCH pour la remise en état de la signalétique intérieure de la gare basse, et annonce que cette demande a été acceptée (budget estimé entre 1000 et 1500 euros).

Action de communication

Laura Martinez, invitée, se présente et indique que dans le cadre de sa thèse elle souhaiterait mettre en place un projet de balade autour du funiculaire avec différents type de support de communication.

Laura précise qu'elle est en contact avec Radio Campus, qui serait prêt à produire des pistes audio à vocation d'être utilisées dans le cadre de balades sonores. Ces pistes pourraient



Les Amis du Funiculaire de Besançon



contenir des explications sur le funiculaire (historiques, techniques, autres ...) ainsi que des témoignages de personnes.

Laura précise qu'elle gère les différentes phases du projet qui sont l'analyse de parcours, la conception, et la création. L'objectif de mise en place est juin 2020.

Il est évoqué la possibilité de créer quelque chose pour les prochaines journées du Patrimoine (septembre 2020) ainsi qu'un événement sur l'espace Beauregard avant l'été, qui soit original et inédit.

Benjamin Goizet évoque la possibilité d'utiliser des fichiers vidéos, et notamment d'exploiter des vidéos de la maquette du funiculaire.

Les membres du CA sont d'accord pour fournir l'aide nécessaire à Laura pour la mise en place de ce projet.

Questions diverses

Alexandre Jury indique qu'il serait pertinent de programmer la date de la prochaine AG en avril, après les élections municipales. Suivant l'état d'avancement, le projet de Laura pourrait être présenté.

Michel Rouge indique que l'un de ses amis a remarqué que les piquets du grillage à l'évitement central ne sont pas communs et sont en forme de rail, il pourrait être judicieux de faire des recherches sur l'origine de ces piquets.

Patrick Dignac indique qu'il a été demandé par un riverain de la gare haute de couper un arbre en bordure de la gare, mais que cela peut être risqué car l'arbre semble soutenir une partie du bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.